

Les types d'erreurs de grammaire de phrase

- Lexicologie | nom féminin

La **lexicologie**, c'est l'**étude** du vocabulaire. De façon plus générale, il s'agit du choix des mots en fonction du **contexte**.

Source

Lexicologie. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lexicologie/46916?q=lexicologie#46839>

Exemple : on parle de jambes pour un humain et de pattes pour un chien. Si l'on dit « **l'humain marche sur deux pattes** » ou « **le chien marche sur quatre jambes** », il a un problème de lexicologie.

- Lexique | nom masculin

Le **lexique** correspond au **vocabulaire**. C'est le choix des mots qui vont ensemble.

Exemple : en français, il existe l'expression "apporter sa contribution". Ainsi, si on écrit « **porter sa contribution** », les mots ne vont pas ensemble. Il y a alors un **problème de lexique**.

- Oralité | mot féminin

L'**oralité** correspond à ce qui peut **être dit mais pas écrit**. En effet, le français parlé et le français écrit peuvent parfois présenter de grandes différences.

Source

Oralité. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oralite%c3%a9/56294?q=oralite%c3%a9#55942>

Exemple : quand on parle, on peut dire « **je sais pas** ». En revanche, à l'écrit, il ne faudra pas oublier le « ne » : « **je ne sais pas** ».

- Phrase péremptoire | groupe nominal féminin

Phrase ni introduite, ni expliquée. Selon le Larousse, la phrase ne peut être discutée, c'est une phrase à laquelle on ne peut rien objecter (Larousse, s.d.)

Source

Péremptoire. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/p%C3%A9remptoire/59476>

- Pléonasme | nom masculin

Le pléonasme est la **répétition de mot ayant le même sens** dans une seule phrase, voire une seule locution. Il peut être utilisé pour donner un style littéraire mais il est à éviter dans les devoirs universitaires.

Source

Pléonasme. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pl%C3%A9onasme/61617>

Exemple : « rentrer dedans », « Pour **finir**, nous allons **terminer** par une **conclusion**. »

- Répétition | nom féminin

La **répétition**, c'est quand le même mot est dit **deux fois** de suite ou plus.

Exemple : « On a fait une **partie** de jeu de cartes et il a gagné la **partie**. »

Bibliographie :

Lexicologie. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lexicologie/46916?q=lexicologie#46839>

Oralité. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oralit%C3%A9/56294?q=oralit%C3%A9#5942>

Péremptoire. (s. d.). Dans Dictionnaire Larousse en ligne. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/p%C3%A9remptoire/59476>

Pléonasme. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pl%C3%A9onasme/61617>